

**Compte-rendu du comité électoral consultatif
de la ComUE Lyon Saint-Étienne**
Élections partielles au conseil d'administration 2026 (catégorie n° 6)
Séance du jeudi 11 juin 2026, 10h00

Sont membres du comité électoral consultatif :

- Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente de la ComUE, ou Mme Anne-Cécile PIDAL, Directrice générale des services de la ComUE ;
- Mme Françoise ORAZI, représentante de la liste « Ensemble » des professeurs et personnels assimilés (catégorie 4, collège A) ;
- M. Didier VINOT, représentant de la liste « ALLIANCE pour la COMUE Lyon St-Étienne » des professeurs et personnels assimilés (catégorie 4, collège A) ;
- Mme Béatrice JALUZOT, représentante de la liste « Ensemble » des autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés (catégorie 4, collège B) ;
- Mme Béatrice BALIVET, représentante de la liste « ALLIANCE pour la COMUE Lyon St-Étienne » des professeurs et personnels assimilés (catégorie 4, collège B) ;
- M. Rachid SALMI, représentant de la liste « UNSA EDUCATION » des personnels BIATSS exerçant leur fonction au sein d'un établissement membre de la ComUE (catégorie n° 5, collège A) ;
- M. Éric BENHAMOU, représentant de la liste « ALLIANCE pour la COMUE Lyon St-Étienne » des personnels BIATSS exerçant leur fonction au sein d'un établissement membre de la ComUE (catégorie n° 5, collège A) ;
- M. Abdel SOUIBKI, représentant de la liste « ENSEMBLE » des personnels BIATSS exerçant leur fonction au sein d'un établissement membre de la ComUE (catégorie n° 5, collège A) ;
- M. Pierre BENETEAU, représentant de la liste « CGT FERC Sup » des personnels BIATSS exerçant leur fonction au sein d'un établissement membre de la ComUE (catégorie n° 5, collège A) ;
- M. Sylvain BELCONDE, représentant des personnels BIATSS exerçant leur fonction au sein de la ComUE (catégorie n° 5, collège B) ;
- M. Thierry GUICHON, représentant de la liste « Bouge ta ComUE avec GAELIS et la FASEE » des usagers (catégorie n° 6) ;
- Madame Alice PICCINALI, déléguée de liste « Bouge Ta COMUE, la liste associative indépendante, solidaire et écologique » ;
- Mme Coralie EYRAUD, représentante désignée par la rectrice de région académique ;

- M. Daouda OUEDRAOGO, représentant du service chargé de l'organisation des élections ;
- Mme Fleur TATHEREAUX, représentante du service chargé de l'organisation des élections.

La séance est ouverte à 10h00.

Le scrutin pour les élections partielles au conseil d'administration de la ComUE Lyon Saint-Étienne, catégorie n° 6, s'est déroulé du lundi 8 juin 2026, 9h00, au mardi 9 juin 2026, 14h00. Il a été procédé au dépouillement à l'issue du scrutin.

Aucune difficulté technique n'est à signaler.

La plateforme d'assistance (numéro vert mis à disposition des électeurs) a enregistré deux appels, sur 188 électeurs, portant sur des difficultés de vote liés à la confusion entre les différents codes de vote reçus par les électeurs. Une issue favorable a été trouvée aux deux situations et les électeurs ont pu procéder au vote.

Certains électeurs ont fait part de la complexité de procéder au vote, liée à l'envoi, par différents canaux, à différentes dates, de différents éléments nécessaires pour l'accès à la plateforme. Ces démarches sont néanmoins nécessaires au respect de la réglementation applicable et recommandations de la CNIL afférentes à l'organisation de votes électroniques.

Le projet d'arrêté portant proclamation des résultats est présenté aux membres du comité électoral consultatif.

Un comparatif des suffrages exprimés et du taux de participation est présenté aux membres du comité électoral consultatif :

	Nombre d'électeurs	Taux de participation
2019	24	50 %
2021	22	50 %
2023	23	78,3 %
2024	173	36,42 %
2026	188	19,15 %

Questions diverses :

Il est fait état, par Mme la déléguée de liste, des difficultés rencontrées pour la composition des listes de candidats, les élus composant le corps électoral étant par ailleurs déjà engagés dans la vie institutionnelle d'autres établissements ou organismes.

Les membres du comité électoral consultatif émettent un avis favorable unanime sur les dispositions du projet d'arrêté proclamant les résultats des élections partielles au conseil d'administration de la ComUE, relatives aux représentants des étudiants (catégorie n° 6).

La séance est levée à 10h15.

La Présidente de séance

Mme Anne-Cécile PIDAL

Pour la Présidente, par délégation, signé
électroniquement par,
Anne-Cécile PIDAL
Directrice Générale des Services



Le 11 juin 2026